



*Jean-Marc Hébert, md
CLSC-GMF de St-Donat, CSSS du Nord de Lanaudière*

Messages des membres

Peut-on faire bouger les choses dans nos CSSS?

Les fusions d'établissements on le sait, n'ont pas été une bonne chose pour la médecine en CLSC. Rares sont les endroits où cela a consolidé la pratique médicale en CLSC. Nous nous sommes plutôt retrouvés encore plus loin des administrateurs, des gestionnaires et dilués parmi d'autres départements médicaux. Pas facile alors de faire valoir nos besoins et nos droits.

Il faut donc se battre, se mettre de l'avant et ne pas hésiter à se faire voir! Lorsque les médecins de CLSC du CSSSNL (Nord de Lanaudière) ont entendu parler d'une réorganisation du soutien clérical (lire baisse de soutien ou nivellement par le bas) déclaré unilatéralement par le gestionnaire de programme, voici comment ils ont réagi.

Premièrement, en parler entre eux pour valider les informations reçues (nos médecins proviennent de 4 CLSC fusionnés, dont 6 points de service). Ensuite, en parler avec le chef du département de médecine générale, le représentant des CLSC au DRMG, le représentant des CLSC au CMDP, ainsi qu'au DSP. Ils ont avisé leur représentant régional auprès de l'AMCLSQ, et le Président de l'AMCLSQ a envoyé une lettre à la direction générale du CSSSS.

En mettant suffisamment de pression, le DSP a eu le mandat d'étudier le dossier dans son ensemble. Il s'est inspiré du Guide définissant les bonnes conditions de pratique pour les médecins en CLSC élaboré par l'AMCLSC. Avec ces critères, après avoir rencontré les chefs de service médicaux en CLSC, il a été en mesure de faire une évaluation objective de la situation et d'émettre des recommandations auprès de la direction afin d'améliorer la communication entre médecins et gestionnaires et trouver des pistes de solutions afin de corriger la situation.

Une histoire d'horreur, oui, un peu, car tout cela aurait pu être prévenu par une bonne communication au départ entre médecins et gestionnaires. La relation de confiance est très difficile à bâtir dans le système actuel qui a été plutôt une désintégration qu'une intégration des CLSC en CSSS. Tout cela pour dire qu'il existe de nombreux moyens de faire connaître notre point de vue et de défendre nos intérêts. Il ne faut pas baisser les bras. Il faut parler haut et fort.

Si vous êtes pris dans une situation difficile avec votre direction, votre association peut vous donner un coup de main, n'hésitez pas à contacter votre représentant régional ou un membre de votre exécutif.